



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
TENUE LE MARDI 1^{ER} OCTOBRE 2024 À 19H, AU SALON SAMUEL
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME DOMINIQUE FISET**

Sont présents :

Boivin, Karen, représentante des parents
Bouchard, Véronique, représentante des parents
Fiset, Dominique, représentante des parents
Fiset Paulin, Johanne, représentante du personnel professionnel
Gauthier, Nadine, directrice
Gervais, Rafaël, représentant des enseignants
Gravel, Marie-Claude, représentante des enseignants
Lauriault, David, représentant des parents
Martel, Julie, représentante du personnel de soutien
Massaro, Adeline, représentante des enseignants
Roy, Keven, représentant de la communauté
Saadouli, Hammadi, représentant des parents
Tardif, Anne, représentante des enseignants
Tremblay, Olivier, représentant des parents (*substitut*)
Trudel, Sylvain, représentant des parents

Sont absents :

Faguy, Benoît, représentant des parents
Saillant-Boulinguez, Sarah, représentante des enseignants
Whittom, Geneviève, représentante des parents

Assiste également à la rencontre :

Jobin, Isabelle, directrice adjointe

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Mot de bienvenue

Madame Fiset, présidente sortante, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence. Elle invite les membres à se présenter à tour de rôle.

Madame Gauthier souligne que les sujets abordés au CÉ ont passé par les différentes tables, comités de travail et l'assemblée générale. Elle mentionne que depuis l'an dernier, il est possible de tenir les rencontres en virtuel et elle souhaite valider l'opinion des membres à ce sujet. Les membres discutent des avantages et des inconvénients des deux modalités et passent au vote. Le modèle en présentiel est retenu, mais il est possible de tenir des rencontres en virtuel (en cas de mauvais temps par exemple).

Madame Gauthier indique que le contenu de la formation obligatoire des membres des conseils d'établissement sera envoyé par courriel cette semaine.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2024

Madame Gauthier fait lecture de l'ordre du jour.

En l'absence de monsieur Jean-Normand Tremblay, le point 19.1 est reporté à la prochaine rencontre. Celui-ci présentera des statistiques sur notre milieu et nos élèves.

CE-24/25-01 IL EST PROPOSÉ par monsieur David Lauriault

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 1^{er} octobre 2024 soit adopté.

1. Mot de bienvenue, présentation et formation des membres
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2024
3. Nomination au poste de président ou présidente
4. Nomination au poste de vice-président ou vice-présidente
5. Recrutement des représentants de la communauté
6. Questions du public
7. Rapport des comités :
 - 7.1 Comité de parents
 - 7.2 Comité étudiant
8. Adoption des règles de régie interne
9. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024
10. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024
11. Adoption du calendrier des rencontres 2024-2025
12. Dénonciation d'intérêt et autorisation de diffusion de renseignements
13. Procédure d'approbation par courriel pour la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire ou qui se déroulent à l'extérieur de l'école
14. Approbation des critères d'admissibilité d'un élève à un programme de concentration pour 2025-2026
15. Présentation des critères d'admissibilité aux profils particuliers pour 2025-2026
16. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
17. Approbation d'une activité de financement : spectacle d'humour (Futsam 2^e édition)
18. Correspondance
19. Informations de la direction :
 - 19.1 Projet éducatif – état des travaux
20. Questions diverses
21. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Nomination au poste de président ou présidente

Madame Gauthier invite les membres à se proposer ou à proposer quelqu'un pour déterminer qui occupera la présidence du conseil pour l'année 2024-2025.

Madame Karen Boivin, appuyée par madame Véronique Bouchard et monsieur Hammadi Saadoui, propose madame Dominique Fiset. Celle-ci accepte le mandat.

CE-24/25-02 IL EST PROPOSÉ par madame Karen Boivin

Que la présidence du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain pour l'année 2024-2025 soit assurée par madame Dominique Fiset.

ÉLUE PAR ACCLAMATION

4. Nomination au poste de vice-président ou vice-présidente

Madame Gauthier invite les membres à se proposer ou à proposer quelqu'un pour déterminer qui occupera la vice-présidence du conseil pour l'année 2024-2025.

Madame Véronique Bouchard, appuyée par madame Dominique Fiset, propose madame Karen Boivin. Celle-ci accepte le mandat.

CE-24/25-03 IL EST PROPOSÉ par madame Véronique Bouchard

Que la vice-présidence du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain pour l'année 2024-2025 soit assurée par madame Karen Boivin.

ÉLUE PAR ACCLAMATION

5. Recrutement des représentants de la communauté

Madame Gauthier informe les membres que monsieur Jean-Philippe Gagné, représentant de la communauté durant les deux dernières années, a contacté la direction pour faire part qu'il ne pourra pas siéger sur le conseil cette année. Il nous a référé monsieur Keven Roy, travailleur de rue, qui provient du même organisme que lui (Évasion St-Pie X).

Monsieur Roy mentionne que l'organisme est basé dans le quartier St-Pie X. Trois secteurs d'activités sont desservis : vie communautaire, jeunesse et famille. Différentes formes d'aide sont offertes (dépannage alimentaire entre autres). Il y a aussi une maison des jeunes qui offre des activités à chaque semaine. Son rôle de travailleur de rue consiste à se promener à pied dans des quartiers ciblés et à aller à la rencontre de gens marginalisés, à faire de la prévention auprès des jeunes dans les parcs, etc. Les membres lui souhaitent la bienvenue.

6. Questions du public

Il n'y a pas de public.

7. Rapport des comités :

7.1 Comité de parents

Madame Gauthier rappelle que, lors de l'assemblée générale du 10 septembre, nous avons manqué de temps pour procéder à l'élection du représentant au comité de parents. Elle recommande fortement qu'on nomme quelqu'un afin que notre école soit représentée. Madame Boivin, représentante de l'année passée, est invitée à expliquer en quoi consiste le rôle. Une vérification est à faire auprès de monsieur Benoît Faguy pour valider s'il est intéressé, car il est absent ce soir et il était président du comité l'année passée. Si monsieur Faguy n'est pas intéressé, monsieur Saadouli se propose pour représenter notre école.

7.2 Comité étudiant

Madame Gauthier mentionne que les élections du parlement étudiant sont prévues le 11 octobre et que c'est lors de celles-ci que les représentants des élèves seront déterminés. Ils seront invités aux prochaines séances du conseil.

8. Adoption des règles de régie interne

Les membres ont reçu le document au préalable et ont pu en prendre connaissance avant la séance.

CE-24/25-04 IL EST PROPOSÉ par madame Dominique Fiset

Que les membres adoptent les règles de régie interne du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain pour l'année 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024

La direction rappelle que la personne qui va proposer l'adoption devait être présente à la rencontre. Elle invite les membres à faire part de leurs questions et commentaires.

Une coquille est à corriger à la page 6, car il y a une répétition du mot « les ».

CE-24/25-05 IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Tremblay

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal modifié de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le lundi 10 juin 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024

Pas de suivi.

11. Adoption du calendrier des rencontres 2024-2025

Les membres ont reçu la proposition de calendrier à l'avance et en ont pris connaissance.

CE-24/25-06 IL EST PROPOSÉ par madame Anne Tardif

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le calendrier des rencontres du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Dénonciation d'intérêt et autorisation de diffusion de renseignements

Les membres ont reçu les formulaires à compléter et à retourner à la secrétaire.

13. Procédure d'approbation par courriel pour la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire ou qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Madame Gauthier explique qu'il arrive, à l'occasion, qu'une demande d'activité soit déposée entre deux séances et qu'on ne puisse pas attendre à la prochaine rencontre pour la traiter, les délais étant trop serrés. Une procédure d'approbation par courriel a été mise en place dans le passé et madame Gauthier propose de la reconduire. Si les membres sont d'accord avec la façon de procéder, ils recevront les demandes d'approbation par courriel et, s'ils voient un inconvénient à la tenue des activités, ils devront le signaler dans le délai indiqué. Il est à noter que les demandes envoyées par courriel ont été approuvées par le CPE au préalable. Afin de laisser une trace, ces activités approuvées par courriel figureront dans le procès-verbal de la prochaine rencontre prévue au calendrier. Les membres sont d'accord avec cette façon de faire.

14. Approbation des critères d'admissibilité d'un élève à un programme de concentration pour 2025-2026

Madame Gauthier commente le document transmis aux membres. Ils ont pu en prendre connaissance au préalable. Madame Gauthier valide s'ils ont des commentaires ou des questions. Elle note qu'il y a quelques changements par rapport à l'année dernière. En effet, il y a quelques années, notre école accueillait majoritairement des élèves hors-bassin. La capacité d'accueil fait en sorte que nous devons limiter le nombre d'élèves hors-bassin afin de nous permettre d'accueillir nos élèves bassin. Les principaux critères d'admission sont la promotion en première secondaire et demeurer sur le bassin de l'école. Pour la concentration soccer à 6 périodes, des habiletés sportives de haut niveau sont requises et nous devons accepter quelques élèves hors-bassin pour assurer la continuité de la concentration. Nous disposons aussi d'une petite marge de manœuvre en hockey.

Notre événement portes ouvertes est prévu le jeudi 17 octobre en soirée. Lors de l'événement, les parents seront informés que les élèves bassin sont priorisés. Il leur sera fortement suggéré de faire leur premier choix dans leur école de bassin. Un parent mentionne que le CSS devrait mettre davantage l'emphase sur cette information importante pour les parents.

Madame Gauthier indique que pour permettre la mise en place d'une nouvelle concentration, nous avons besoin de personnel stable souhaitant s'impliquer. De plus, il faut qu'elle réponde aux besoins des élèves de notre bassin.

Production théâtrale n'ayant pas démarré l'an dernier et l'enseignant s'étant désisté à renouveler l'offre, nous redonnerons une chance à la concentration comédie musicale. De plus, une nouvelle concentration sera ajoutée à compter de 2025-2026 : Aventures sportives. Elle permettra d'élargir l'offre sportive, d'aller chercher des filles et de répondre aux intérêts des élèves de notre bassin.

Un membre propose de promouvoir davantage les concentrations sur les réseaux sociaux. On voit beaucoup le hockey et le soccer, mais les autres ne sont pas très visibles.

Madame Gauthier conclut en mentionnant que l'on s'attend à ce que nos élèves de concentration adoptent des comportements civilisés. Faire partie d'une concentration est un privilège et non un droit acquis.

CE-23/24-07 IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Trudel

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent les critères d'admissibilité d'un élève à un programme de concentration pour l'année scolaire 2025-2026.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

15. Présentation des critères d'admissibilité aux profils particuliers pour 2025-2026

Les membres ont reçu le document au préalable et ont pu en prendre connaissance. Elle résume et explique les différents profils. Madame Gauthier invite les membres à faire part de leurs questions et commentaires. Il est à noter que les admissions en classes spéciales sont gérées par un comité d'admission qui relève du CSS. Le programme Pré-Dep ne fait pas partie de l'adaptation scolaire, mais il fait partie de la liste puisqu'il inclut des élèves avec de grands besoins. Le programme FMSS est offert dans toutes les écoles secondaires et cela permet d'assurer une continuité de services aux élèves en leur permettant de poursuivre leur cheminement dans le même établissement.

16. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école

En raison des courts délais, des demandes ont été approuvées par les représentants des parents lors de l'assemblée générale des parents le 10 septembre dernier :

- Sorties ponctuelles en lien avec le parcours Pré-Dep (tout au long de l'année)
- Sorties ponctuelles en lien avec le parcours CLG (tout au long de l'année)
- Familiarisation et découverte du quartier (ILSS) (tout au long de l'année)
- Activités éducatives avec les élèves ILSS (plusieurs dates / calendrier déposé)
- Camping plein-air au Parc national de la Jacques-Cartier (25-26 septembre 2024)
- Camping plein-air au Parc national de la Jacques-Cartier (26-27 septembre 2024)
- Le Sam'athlon (4 octobre 2024 / remis au 7 octobre en cas de mauvais temps)
- Bénévolat ressource AGAPÉ (9 et 23 octobre, 14 et 16 novembre + 6 dates en mai)
- Canyon Ste-Anne (11 octobre 2024)
- Le Scriptorium au Théâtre des Gros Beccs (8 mai 2025)

De plus, madame Dominique Fiset a été consultée par courriel pour l'approbation de l'activité suivante :

- Dictée au Cégep Limoilou (25 septembre 2024)

CE-24/25-08 IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Trudel

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la tenue des activités et sorties éducatives suivantes :

- Défi inclusion (3 octobre 2024)
- Arbraska et randonnée à Duchesnay (11 octobre 2024)
- Mont Wright (17 octobre 2024)
- Visite du Salon Carrière formation (24 octobre 2024)

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

17. Approbation d'une activité de financement : spectacle d'humour (Futsam 2^e édition)

En raison des courts délais, deux demandes ont été approuvées par les représentants des parents le 10 septembre lors de l'assemblée générale des parents :

- Activité de financement (pool) pour financer les tournois du programme hockey
- Tournoi de futsal 3 contre 3 pour financer le voyage Barcelone 2025

CE-24/25-09 IL EST PROPOSÉ par madame Véronique Bouchard

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent l'organisation d'un spectacle d'humour le 11 janvier 2025 au profit du tournoi de futsal à Boston. Les montants amassés serviront à diminuer les coûts relatifs au tournoi (inscription, hébergement, transport, nourriture, etc.).

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

18. Correspondance

Pas de correspondance.

19. Informations de la direction

19.1 Projet éducatif – état des travaux

Point reporté à la prochaine rencontre.

20. Questions diverses

Un parent demande comment fonctionne la durée des mandats des représentants des parents. Madame Gauthier indique que ce sont des mandats de deux ans, mais qu'il est aussi possible de prendre un mandat d'un an (ex. parent d'un élève de 5^e secondaire). De plus, il est possible pour un parent de se désister en cours de mandat.

21. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, madame Dominique Fiset propose la levée de l'assemblée à 20h24.

La présidente,
Dominique Fiset

La secrétaire,
Geneviève Tremblay